



UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 02.06.2026

14 juin : 2x NON au SMIC à la française et OUI au contre-projet et au bon sens vaudois

Les deux initiatives sur le salaire minimum soumises au vote le 14 juin menacent l'emploi, l'apprentissage et le partenariat social qui font la force du canton de Vaud. Les députés du PLR, du PVL et de l'UDC se sont réunis aujourd'hui et appellent les Vaudois à rejeter ces textes excessifs et à soutenir le contre-projet.

Contrairement à ce que prétendent les initiants, la question n'est pas de savoir s'il faut garantir des conditions salariales dignes. Le contre-projet répond précisément à cet objectif en introduisant un salaire minimum cantonal tout en préservant les mécanismes qui font la force du modèle suisse.

Les deux initiatives imposeraient un système uniforme qui ne tient aucun compte des spécificités des PME, des commerces de proximité, de la restauration, de l'artisanat ou encore de l'hôtellerie. Dans un contexte marqué par l'augmentation des coûts et des charges administratives, cette approche affaiblit des secteurs déjà fortement sous pression. « Le SMIC à la française est un piège pour les salariés, car le salaire minimum devient le salaire de référence. Il faut dire 2x NON au salaire minimum de la gauche et lui préférer le contre-projet soutenu par le centre-droite. », rappelle Sylvain Freymond, président du parti.

Le contre-projet offre au contraire une réponse pragmatique. Il permet d'introduire un salaire minimum là où cela est nécessaire tout en faisant primer les conventions collectives négociées entre partenaires sociaux. Cette approche protège également les acquis obtenus dans les CCT, tels que le 13e salaire, les vacances supplémentaires, les formations professionnelles ou encore les congés parentaux.

Comment voter correctement le 14 juin ?

L'UDC recommande aux électrices et aux électeurs de :

- voter NON à l'initiative constitutionnelle ;
- voter NON à l'initiative législative ;
- voter OUI au contre-projet du Grand Conseil ;
- choisir le contre-projet à la question subsidiaire.

Le 14 juin, les Vaudoises et les Vaudois ont l'occasion de soutenir une solution équilibrée qui protège les travailleurs tout en préservant les emplois, l'apprentissage et le partenariat social. Refusons les initiatives excessives et choisissons la voie du bon sens et du compromis vaudois.

UDC du canton de Vaud

Sylvain Freymond, conseiller national, président du parti, 079 549 51 93
Cédric Weissert, député, président du groupe parlementaire, 076 378 69 89
Floriane Gonet, secrétaire générale, 078 661 36 72